

<http://www.snetap-fsu.fr/Le-28-mars-obtenir-le-retrait-du.html>



Le 28 mars, obtenir le retrait du CPE.

- Nos Actions - Archives - 2005-06 - Archives - 2006 - Action contre le CPE -

Date de mise en ligne : mardi 21 mars 2006

Date de parution : 21 mars 2006

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

[FSU](#) - [FO](#) - [CFDT](#) - [UNSA](#) - [CGT](#) - [SUD](#) rural

Ministère de l'agriculture et de la pêche, établissements publics

Après la formidable ampleur de la manifestation du samedi 18 mars, qui a vu descendre dans la rue plus d'un million et demi de personnes pour obtenir le retrait du [CPE](#), et devant l'obstination du gouvernement, les organisations syndicales d'étudiants, de lycéens et de salariés appellent à amplifier la mobilisation.

L'ensemble des organisations syndicales de salariés, d'étudiants et de lycéens appelle le 28 mars à une journée d'action interprofessionnelle avec arrêts de travail, grèves et manifestations.

Suite à l'appel solennel lancé dès samedi par l'ensemble des organisations syndicales, le gouvernement doit avoir la sagesse de sortir de l'impasse dans laquelle il s'est mis : il doit retirer le CPE.

Ce retrait lèverait l'hypothèque à l'ouverture de négociations pour l'emploi et l'avenir des jeunes.

Au ministère de l'agriculture et dans ses établissements publics, les personnels sont pleinement concernés par les attaques portées contre le droit du travail, contre le statut de la fonction publique, et par la précarisation croissante de la situation des salariés, des jeunes en particulier.

L'ensemble des organisations syndicales représentatives du ministère de l'agriculture, FSU, FO, CFDT, UNSA, CGT, SUD rural, appelle tous les personnels du ministère et de ses établissements publics à faire grève le mardi 28 mars 2006 et à participer massivement aux manifestations.

Elles appellent à la réunion d'assemblées générales pour faire le bilan des mobilisations, et pour décider des suites à donner à l'action si le gouvernement ne retirait pas le CPE.